



Le plus jeune prisonnier de Guantanamo jugé aujourd'hui

Fiche pratique publié le 10/08/2010, vu 2375 fois, Auteur : [SAID ISSA](#)

Le procès se tient devant un tribunal militaire d'exception, le premier sous la présidence d'Obama. Mais déjà la polémique enfle : un juge a déclaré recevables des «aveux» qu'Omar Khadr, arrêté à l'âge de 15 ans en Afghanistan, dit avoir faits sous la contrainte.

Polémique à l'ouverture des premiers procès de l'administration Obama à Guantanamo. Le juge militaire américain chargé de celui du jeune Canadien Omar Khadr a déclaré lundi recevables les «aveux» que l'accusé dit avoir faits sous la contrainte, après avoir été arrêté à l'âge de 15 ans en Afghanistan. Or, les tribunaux militaires d'exception de la base américaine située à Cuba, créés par George W. Bush pour juger les crimes de guerre contre les Etats-Unis, [ont été réformés par Barack Obama](#). Une réforme qui renforce les droits de la défense puisque désormais, l'accusation n'a officiellement plus le droit d'utiliser les aveux obtenus sous la torture ou sous la contrainte. Le juge garde cependant la possibilité d'évaluer si le degré de contrainte utilisé contre un détenu justifie leur suppression.

Lors de l'audience préliminaire de lundi, l'avocat militaire d'Omar Khadr a ainsi demandé le retrait de plusieurs déclarations, arguant que l'accusé dit les avoir faites sous la torture. Omar Khadr, aujourd'hui âgé de 23 ans, assure notamment avoir été privé de sommeil, attaché pendant des heures dans des positions inconfortables ou bien encore menacé de viol et de mort. «Il n'existe aucun doute que M. Khadr a été soumis à des traitements dégradants», a argué le lieutenant-colonel Jon Jackson auprès du juge militaire Patrick Parrish. Sans succès. Le juge Parrish n'a pas justifié sa décision.

Dernier Occidental emprisonné à Guantanamo, Omar Khadr est aussi le plus jeune. Il est jugé à partir de mardi pour crime de guerre. Arrêté en juillet 2002 à Khost en Afghanistan alors qu'il était adolescent, Omar Khadr est accusé d'avoir lancé une grenade qui a tué un soldat américain lors de l'attaque de la maison où il séjournait avec d'autres sympathisants d'al-Qaïda.

«Le premier procès d'un enfant soldat»

Né à Toronto au Canada, il est le fils d'un responsable financier d'al-Qaïda tué en 2004. Il passe son enfance entre le Canada et le Pakistan, et dès l'âge de 11 ans, son père l'envoie s'entraîner

dans les camps de Ben Laden en Afghanistan. Lors de l'attaque de la maison où il se trouvait lors de son arrestation, il est grièvement blessé et perd l'usage de son œil gauche.

Lors des trois semaines de procès, le statut d'Omar Khadr sera longuement évoqué il était mineur au moment des faits qui lui sont reprochés : «Nous allons assister au premier procès d'un enfant soldat dans l'histoire moderne», a ainsi déclaré dimanche son avocat. Il a également regretté la reprise des tribunaux militaires d'exception : «Quand le président Obama a été élu, j'ai cru que nous allions fermer le livre de Guantanamo et des tribunaux d'exception, mais à la place, le président a décidé d'ajouter un nouveau chapitre, triste et pathétique, à ce livre». Avant de les réformer, Barack Obama avait en effet d'abord décidé de [suspendre les procédures judiciaires](#) à l'encontre des détenus de la base américaine, le jour de son investiture le 20 janvier 2009. Objectif : fermer la prison de la base de Guantanamo un an plus tard.

Le porte-parole de l'accusation, David Iglesias, a de son côté rétorqué que «rien n'empêche en droit américain de traduire un mineur en justice». Il a expliqué que le ministère public n'hésiterait pas à demander la prison à vie si le jeune homme était reconnu coupable.

Par Margaux Bergey/publié le 10/08/2010 | Mise à jour : 08:38/lefigaro.fr